

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de M. CASSART, Conseillère communale, relative aux rues scolaires.

M. CASSART donne lecture du texte suivant :

M. CASSART geeft lezing van de volgende tekst :

Un test de rues scolaires a débuté le 26 avril 2019 pour une période de quatre mois allant jusqu'à fin octobre.

Puis-je vous demander le bilan de ces tests.

Quelles sont les réactions, tant des riverains que des parents d'élèves et des automobilistes en général ?

Quelles conclusions sont tirées, tant sur les rues concernées que sur l'étendue éventuelle de ces tests à d'autres rues ?

Madame l'Échevine MULLER-HUBSCH donne lecture de la réponse suivante :
Mevrouw de schepen MULLER-HUBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :

Une première évaluation des 5 rues scolaires a effectivement eu lieu pendant l'été (après deux mois de phase-test) via un questionnaire mis en ligne sur le site de la commune et distribué également dans les écoles concernées. Étaient invités à répondre à ce questionnaire à la fois les riverains et les parents d'élèves/élèves/membres du personnel de l'école.

Ces résultats ont ensuite été exposés lors des réunions de fin de phase-test qui se sont déroulées fin octobre/début novembre et auxquelles ont participé, là encore, à la fois des riverains et des parents d'élèves/membres du personnel de l'école.

Le contenu de ces réunions a ensuite lui-même été discuté lors d'une réunion finale interne avec tous les acteurs communaux impliqués dans le projet, c'est-à-dire le service mobilité, les services enseignements francophone et néerlandophone, et le service de la prévention. Ne manquait à l'appel que la police, qui n'a pas donné suite à notre invitation (mais qui était de toute façon l'acteur le moins impliqué dans le projet). L'avis de chacun des participants à cette réunion a été entendu.

Concernant la décision finale de maintenir ou non les rues scolaires, elle sera prise au Collège dans un bref délai.

Nous ne pouvons donc encore rien confirmer pour l'instant.

Des stratégies sont actuellement en discussion en interne afin de proposer des solutions aux problèmes rencontrés dans deux rues scolaires.

Plusieurs autres écoles ont déjà fait la demande de pouvoir bénéficier d'une rue scolaire devant leur entrée, mais à ce jour rien n'a été décidé.

- des débats animés, dans lesquels nous avons dû nous rendre compte que la

plupart des questions, ne concernent pas des rues scolaires elles-mêmes, mais d'un problème général de mobilité dans les différents quartiers.

- De nombreux quartiers sont écrasés par la circulation dense et la circulation de transit, auxquelles s'ajoutent les parents qui conduisent les enfants à l'école le matin et l'après-midi. Cela semble être le vrai problème.
- Les écoles elles-mêmes nous ont signalé à garder les rues de l'école et espèrent que cela améliorera la sécurité routière pour leurs enfants.